

Sainte-Thérèse, le 17 mai 2017

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 4300-4322, boulevard de la Grande-Allée à Boisbriand
V/réf. : 17 3030. PHI

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 8 mai dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation du 2 février 2005, 2 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
d'accès aux documents

p.j. (4 pages)

Saint-Jérôme, le 2 février 2005

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(Article 22)

Décapage et laque R.D. inc.
4322, boul. Grande-Allée
Boisbriand (Québec)
J7H 1M9

N/Réf. : 7610-15-01-0034310
200054623

Objet : Exploitation d'un atelier de peinture

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 21 mars 2003, reçue le 15 avril 2003 et complétée le 14 janvier 2005 j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'un atelier de peinture et de teinture pour meubles. L'atelier comprend une salle d'application de revêtement munie d'une ventilation forcée. Le projet se situe sur les lots 189-184 et 190-35 du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, municipalité de Boisbriand, MRC Thérèse-De Blainville.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'un atelier de peinture, daté du 21 mars 2003, signé par Robert Dubreuil, président de Décapage et laque R.D. inc., 6 pages et 10 annexes ;
- Lettre datée du 5 mai 2003, signée par Robert Dubreuil, 1 page et 2 annexes ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf.: 7610-15-01-0034310
200054623

Le 2 février 2005

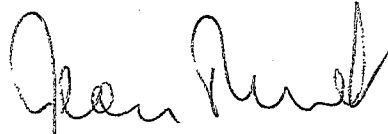
- Lettre présentée le 10 juin 2004, signée par **art. 23-24**
1 page et 5 feuilles annexées;
- Photographies présentées le 14 janvier 2005 par Décapage et laque R.D.
inc., 4 photographies et 2 feuilles.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue
au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces
documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire
d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas
échéant.

Pour le ministre,



JR/JP/jp

Jean Rivet
Directeur régional de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

ANALYSÉ PAR:
Jacques Pelletier

RECOMMANDÉ PAR:
